



L'Association Tutélaire du Gers
recrute en C.D.D 50% ETP – 2 mois minimum

Un-e Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (F/H)

•••••

Missions

Sous l'autorité du chef de service et dans le cadre des Lois 2007-308 du 5 mars 2007 et 2002-2 du 2 janvier 2002, le M.J.P.M :

- assiste ou représente la personne protégée conformément au mandat et dans le respect de son projet individuel.
- évalue la situation patrimoniale de la personne protégée.
- effectue les opérations administratives, financières, etc..., nécessaires à la préservation des intérêts de la personne protégée.
- accompagne et assiste en tenant compte des besoins et du potentiel de la personne protégée en favorisant son autonomie.
- maintient et développe des partenariats.
- se déplace sur le département du Gers.

Profil

Qualification :

- diplôme de travailleur social (ASS-ES-CESF) ou qualification Bac + 2 exigés.
- C.N.C MJPM souhaité.

Compétences :

- autonomie, polyvalence et dynamisme.
- bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)
- la connaissance du logiciel UniT serait appréciée.
- titulaire du permis B en cours de validité.

Conditions :

- CDD à mi-temps (2 mois minimum). Poste à pourvoir immédiatement.
- CCN66 : rémunération indice de base 434.
- salaire brut mensuel de 1 789 €.
- poste à pourvoir à Auch.

Transmettre votre lettre de motivation et C.V, à l'attention de monsieur le Directeur de l'ATG, à :
atg@atg32.com

Auch, le 20/06/2022

Jean Hugues QUEROL
Directeur